Nautic Club Rambouillet

Sports Aquatiques– www.ncrambouillet.com

Pouvoirs: Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire du NCR

Conformément à l'article 18-6 des statuts du NCR, le vote par procuration est admis.
Aucun électeur ne peut disposer de plus de 4 procurations.

M / Mme / Mlle _____
Nom et prénom de l'adhérent ou du représentant légal si l'adhérent est mineur

Nom et Prénom du mineur adhérent _____

Adresse _____

Donne pouvoir à M / Mme / Mlle _____

Pour le représenter et participer à tout vote lors de l'AG du NCR du **samedi 19 novembre 2022**.

Fait à _____ Le _____

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir)

À retourner par e-mail au secrétariat du NCR : secretariat.ncrambouillet@gmail.com avant le **13 novembre 2022**

Pouvoirs : Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire du NCR

Conformément à l'article 18-6 des statuts du NCR, le vote par procuration est admis.
Aucun électeur ne peut disposer de plus de 4 procurations.

M / Mme / Mlle _____
Nom et prénom de l'adhérent ou du représentant légal si l'adhérent est mineur

Nom et Prénom du mineur adhérent _____

Adresse _____

Donne pouvoir à M / Mme / Mlle _____

Pour le représenter et participer à tout vote lors de l'AG du NCR du **samedi 19 novembre 2022**.

Fait à _____ Le _____

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir)

À retourner par e-mail au secrétariat du NCR : secretariat.ncrambouillet@gmail.com avant le 13 **novembre 2022**